

# RÈGLEMENT DU 4<sup>ème</sup> TOURNOI NOCTURNE MIXTE JUNIOR-SENIOR ET VÉTÉRAN DE NOUAN-LE-FUZELIER

**Art. 1 :** Le tournoi est autorisé par la ligue Centre sous le numéro : en cours.

**Art. 2 :** Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et du Règlement Particulier ci-après.

**Art. 3 :** Tout participant doit être licencié (au jour du tirage au sort) compétition à la FFBaD pour la saison en cours, dans la catégorie NC/P – D8/D9 – R6/D7.

**Art. 4 :** Chaque série comporte 1 tableau unique : double mixte. Les tableaux se dérouleront en poules puis élimination directe.

**Art. 5 :** Les classements pris en compte pour le tirage au sort seront ceux du 11 mai 2018.

**Art. 6 :** Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou scinder des tableaux en cas d'inscriptions insuffisantes ; ainsi que de changer le mode d'élimination.

**Art. 7 :** Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée, tenant compte des critères suivant par ordre de priorité :

- équilibrage du nombre d'inscrits dans les séries,
- ordre de réception de l'inscription complète (accompagnée du paiement),
- joueurs inscrits dans leur série de classement.

Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper les catégories insuffisamment représentées.

**Art. 8 :** Le remboursement des frais d'inscription (13 € par joueur) se fera :

- avant le tirage au sort des tableaux, si la personne responsable du tournoi est prévenue,
- après le tirage au sort sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité.

**Art. 9 :** La date d'inscription prise en compte est la date de réception puis le cachet de la poste.

**Art. 10 :** Les inscriptions devront se faire :

- soit par courrier avec la « Feuille d'Inscription du Tournoi » correctement renseignée et accompagnée du règlement des frais d'engagement par chèque à l'ordre de « RSN Badminton ».
- soit par mail (fiche d'inscription) accompagné d'un virement sur le compte RSN BAD avec libellé « Tournoi mixte-sigle de votre club »

IBAN : FR76 1440 6008 2083 3130 5743 241 (Code BIC : AGRIFRPP844 )

Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte par téléphone. Les inscriptions non accompagnées du règlement des frais d'engagement ne seront pas prises en considération. Elles seront à envoyer à l'adresse suivante :

Karine BAGLAN  
25 rue des Champs  
41210 SAINT VIATRE  
[karine\\_baglan@hotmail.fr](mailto:karine_baglan@hotmail.fr)

**Art. 11 :** La date limite d'inscription est fixée au 16 mai 2018. Le tirage au sort se fera le 20 mai 2018.

**Art.12 :** Les paires sont ordonnées en fonction de leur classement connu à la date du tirage au sort des tableaux, en fonction de la somme des côtes (des 2 joueurs) au classement CPPH.

**Art. 13 :** Les joueurs doivent venir pointer à la table de marque au moins 30 minutes avant l'heure prévue de leur premier match.

**Art. 14 :** L'échéancier prévisionnel est 19h/3h30. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif, le comité d'organisation se réservant le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre, Monsieur Benoît Billaud. Ses décisions sont sans appel.

**Art. 15 :** Les matchs seront joués selon les règles en vigueur de la FFBaD. Ils se joueront en autoarbitrage.

**Art.16 :** Le tournoi se déroulera sur 6 terrains.

**Art. 17 :** Une tenue conforme à la circulaire de la FFBaD est exigée sur le terrain.

**Art. 18 :** Tout joueur doit se tenir à disposition dans la salle. Il doit aviser la table de marque pour toute absence.

**Art. 19 :** Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à un match. Les joueurs, à parité, fourniront les volants pour accomplir les matchs : plastiques pour les non classés, plumes pour les classés. En cas de désaccord, les volants officiels du tournoi seront les volants plastiques Yonex Mavis 2000, les volants plumes RSL Grade 4 (boîtes en vente dans le gymnase). En cas de désaccord entre un joueur NC/P et un joueur classé D et +, le choix se portera sur le volant plume.

**Art. 20 :** Les joueurs disposent de 5 minutes à l'appel de leur match pour débiter leur match et d'un échauffement de 3 minutes.

**Art. 21 :** Tout volant touchant une structure du gymnase sera compté faute, même au service.

**Art. 22 :** Le temps de repos entre deux matchs est fixé à 20 minutes. Ce temps de repos débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

**Art. 23 :** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

**Art.24 :** L'organisation peut être amenée à prendre des photos pour son site internet ou son compte Facebook. La participation à ce tournoi vaut acceptation et accord du droit à l'image.

**Art. 25** : Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.

**Art. 26** : Toute participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement.